Paysans Artisans

PARTISANS DU GOÛT

Le Groupement d'Employeurs Paysans-Artisans

Un outil au service des petits producteurs et artisans transformateurs

- Le contexte : Paysans-Artisans
  - Commercialisation
  - Appui aux producteurs
  - Sensibilisation / mobilisation
- Le Groupement d'Employeurs Paysans-Artisans (GEPA)
  - Besoins des producteurs et artisans transformateurs
  - Réponse : création d'un Groupement d'Employeurs
  - Le GEPA aujourd'hui
  - Les avantages pour les producteurs
  - Les avantages pour les travailleurs
  - Le bonus pour Paysans-Artisans
  - Les perspectives

Commercialisation

Commercialisation des produits de 75 producteurs et artisans-transformateurs

Comment ?

- Vente en ligne aux particuliers
- Vente en ligne aux professionnels
- Magasin (Espace Circuit-Court) – rue des Carmes
- Marchés de producteurs

Appui aux producteurs

Echanges, mutualisations, projets communs,…

Comment ?

- Rencontres / projets par filière et soutien à l'émergence de projets collectifs :
  - *programmation concertée des cultures (maraîchers)*
  - *organisation du « resto » des partisans chaque vendredi (traiteurs)*
  - *manufacture de pâtes (céréaliers, œufs,…)*
  - *abattoir de volailles (éleveurs)*
  - *fabrique circuit-court (tous les candidats)*
- **Groupement d'employeurs Paysans-Artisans**
- Agence foncière
- Mutualisation d'outils / d'équipements
- …

Sensibilisation - mobilisation

Pour changer de modèle

Via l'Université Populaire Paysans-Artisans

Comment ?

- Formation
- Cycle itinérant de ciné-débats
- Expo photo sur les filières (+ projet livre)
- Conférences
- Visites
- Lettre des partisans
- Sensibilisation de différents publics (enfants, jeunes,…)
- …

Le Groupement d'employeurs Paysans-Artisans (GEPA)

Un outil au service des petits producteurs et des artisans transformateurs

Besoins des producteurs et artisans-transformateurs

- Des producteurs qui ont besoin d'être aidés :
  - *soit de manière récurrente pour une activité régulière mais qui ne justifie pas un temps de travail important*
  - *soit pour une activité saisonnière*
  - *soit pour un mixte des deux*
- Pas de possibilité de recruter moins d'1/3 temps
- Si contrat de travail avec temps de travail faible ou si travail saisonnier, risque d'avoir formé un travailleur pour une courte période (le travailleur risque d'aller voir ailleurs…)
- Freins à l'engagement : la gestion administrative du personnel et le coût de l'emploi

Besoins des producteurs et artisans-transformateurs

- Marc – éleveur de moutons : de janvier à avril, 4 matinées / semaine
- Anne – maraîchère : 1 jour /semaine en hiver ; 3 jours / semaine de mai à octobre
- Jimmy – jus de fruits : 1 jour / semaine ; 2 jours / semaine de septembre à décembre
- Catherine – élevage + beurre : 1 jour / semaine toute l'année
- Gabriel – brasserie : le samedi matin, pour visites, sauf en hiver
- Damien – élevage + fromage : 4 matinées / semaine, toute l'année
- Christophe – boucher : 1 jour / semaine + 2 matinées, toute l'année
- François – boulanger : 1 jour / semaine
- Les Trois Maraîchers – maraîchers : équivalent de 7 jours / semaine, mais surtout jeudi, vendredi, samedi, répartis sur plusieurs têtes
- Sandrine – tranformations, conserves,… : 1 jour / semaine
- Jean-Bernard – viticulteur : 1 jour / semaine, de mai à octobre
- …

Réponse : création du GEPA

Création du Groupement d'Employeurs Paysans-Artisans, avec pour objectifs :

- **Répondre à la demande des producteurs**
- **Créer de vrais emplois dans le secteur agricole**

- Création d'une structure juridique spécifique (choix entre GIE ou ASBL) => GIE
- Statuts – ROI => seulement producteurs de Paysans-Artisans ; fixation des horaires par semestre ; gérance par la coopérative Paysans-Artisans; exercice social du 1/10 au 30/9 ; autres modalités de fonctionnement ; …
- Seule activité du Groupement d'employeurs : mutualisation et donc mise à disposition de personnel
- Reconnaissance par le Ministre de l'Emploi, pour choix de la CP => CP 144
- Demande des aides à l'emploi => SESAM, puis Activa, PFI
- Premiers engagement au 2/1/2016

Le GEPA aujourd'hui

- Engagement d'ouvriers agricoles qui travaillent chez les différents employeurs du groupement
- Tâches : travaux agricoles, manutention, transformation, vente, transport
- Membres du GIE : 17 producteurs + coopérative
- 10 salariés – 6,2 ETP

  Mathilde, Valentine, François, Alice, Fred, Olivier, Marie-Sophie, Steve, Jonathan, Xavier
- Le Groupement d'employeurs engage, gère les aides à l'emploi, paye les salaires, met à disposition en fonction des demandes programmées, facture aux membres…

  Gérance par la coopérative Paysans-Artisans
- Facturation : 12€/heure (htva) en 2016 et 2017 ; 14€/heure (htva) à partir du 1/4/18

Avantages pour les producteurs et artisans transformateurs

- Concrétisation, via un contrat régulier, d'engagements pour répondre à des besoins ponctuels ou saisonniers
- Pas de gestion administrative du personnel
- Bénéficie des aides à l'emploi, ce qui permet de diminuer le coût du personnel
- Plaisir de retrouver le même travailleur, formé, même si travail ponctuel ou saisonnier
- Satisfaction de voir des travailleurs qui apprennent, se perfectionnent, s'épanouissent, ont une situation stable

Avantages pour les travailleurs

- Un contrat de travail à long terme (durée indéterminée) et donc, une certaine stabilité ;
- Un travail varié, des tâches multiples ;
- La possibilité d'apprendre, en confrontant les expériences, les réalités organisationnelles et professionnelles ;
- Un statut (de salarié) qui leur permet éventuellement de se lancer progressivement comme producteur ou artisan transformateur (indépendant à titre complémentaire) ;
- Des rencontres – un réseau => avec et chez le producteur ; autres travailleurs du GEPA ; la coopérative P-A

Bonus pour Paysans-Artisans

- Utilisation du GEPA pour l'assemblage et le transport les jeudis, vendredis et samedis
- Le GEPA accompagne la croissance progressive de certains producteurs et artisans-transformateurs
- Moyen intéressant pour permettre à des jeunes de se lancer progressivement dans la production ou dans la transformation (formation via l'emploi, sur le terrain ; sécurité sociale ;…) :

  - *François : élevage de poulets*

  - *Valentine : maraîchage*

  - *Alice : élevage de chèvres*
- Fierté d'engager et de former des jeunes, ensemble.

Perspectives

1. GEPA : augmenter le temps de travail des travailleurs présents ou engagements supplémentaires, vu les besoins des producteurs et le développement de la coopérative
2. GEPA : engagement d'employés (ex : comptable, secrétaire) – agrément ok, sous la CP 201
3. Nouveau groupement d'employeurs pour la Fabrique Circuit-Court (abattoir de volailles et éleveurs de volailles, brasseur, traiteur, boucher,…)